



INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC. (TSX: INE)

JUIN 2014



INNERGEX

INFORMATION PROSPECTIVE

Ce document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), laquelle se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « potentiel », « estime », « planifie », « prévoit » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Elle exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document. Elle comprend de **l'information financière prospective**, telle que le BAIIA ajusté prévu, les coûts de projets estimés et le financement de projets prévu, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de la mise en service des projets en développement. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce document est basée sur certaines **principales hypothèses** formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce document, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Les **risques importants et les incertitudes importantes** pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective

présentée, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle de la Société* sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie ; sa capacité à accéder à des ressources en capital suffisantes ; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés ; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires ; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets ; la capacité de développer de nouvelles installations ; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes ; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables, les lecteurs de ce document sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

INFORMATION PROSPECTIVE DANS CE DOCUMENT

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

BAIIA AJUSTÉ PRÉVU

Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation, fondée sur plusieurs facteurs qui incluent, sans s'y limiter, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, les régimes de vent ou l'ensoleillement historiques, la technologie des turbines ou des panneaux solaires, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. Ensuite, la Société détermine les produits annuels prévus pour chaque installation en multipliant sa PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation. Ensuite, la Société détermine le résultat opérationnel annuel en soustrayant des produits estimés les charges opérationnelles annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers et des redevances; à l'exception des charges d'entretien, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation. Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté annuel en additionnant les résultats opérationnels prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats*, desquels elle soustrait les frais généraux et d'administration prévus qui sont constitués principalement de salaires et de frais de bureau et de charges liées aux projets potentiels prévues, qui sont établies à partir du nombre de projets potentiels que la Société décide de développer et des ressources dont elle a besoin à cette fin.

*Exclut Umbata Falls et Viger-Denonville comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

COÛTS DE PROJETS ESTIMÉS, OBTENTION DES PERMIS, DÉBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, TRAVAUX À RÉALISER ET MISE EN SERVICE DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT OU DES PROJETS POTENTIELS

La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, sur les coûts internes incrémentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés en fonction des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) retenu pour le projet. La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications à propos de ses projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.

FINANCEMENT DE PROJETS PRÉVU

La Société fournit des indications au sujet de son intention d'obtenir du financement de projet sans recours pour ses projets en développement, fondées sur la PMLT prévue et les coûts estimés pour chaque projet, la durée restante du contrat d'achat d'électricité, un ratio de levier financier d'environ 75%-85%, et compte tenu de la grande expérience de la Société en financement de projet et de sa connaissance du marché des capitaux.

INTENTION DE SOUMETTRE DES PROJETS AUX TERMES D'APPELS D'OFFRES

La Société fournit des indications au sujet de son intention de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, compte tenu de l'état de préparation de certains de ses projets potentiels et de leur compatibilité avec les modalités de ces appels d'offres.

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES

- Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'énergie connexe
- Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires
- Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues
- Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité
- Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent
- Variations des frais liés aux permis d'utilisation de l'eau et aux droits de propriété foncière
- Charges d'entretien imprévues
- Taux d'inflation moins élevé que prévu

- Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC
- Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets
- Obtention des permis
- Approvisionnement en matériel
- Disponibilité du financement et fluctuations des taux d'intérêt
- Relations avec les parties prenantes
- Risques réglementaires et politiques
- Taux d'inflation plus élevé que prévu

- Disponibilité du financement et fluctuations des taux d'intérêt
- Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et future

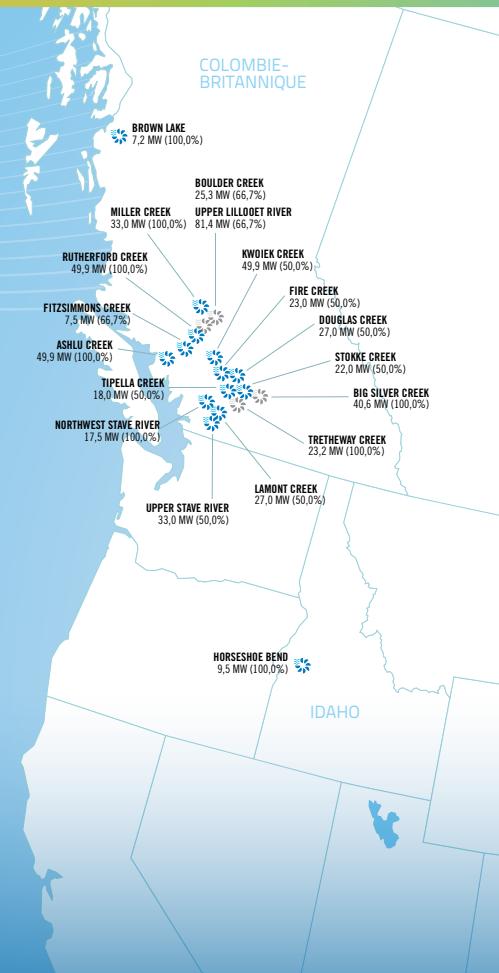
- Risques règlementaires et politiques
- Capacité de la Société de mettre en oeuvre sa stratégie
- Capacité de conclure de nouveaux contrats d'achat d'électricité

NOTRE MISSION

An aerial photograph of a large dam and hydroelectric power plant. The dam is a long, low structure with several spillways. Water is flowing through the spillways, creating white rapids. The surrounding area is lush green with dense forests. A road runs along the top of the dam. The sky is clear and blue.

NOTRE MISSION EST D'ACCROÎTRE NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE GRÂCE À DES INSTALLATIONS DE GRANDE QUALITÉ, DÉVELOPPÉES ET EXPLOITÉES DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET LE MEILLEUR INTÉRÊT DES COMMUNAUTÉS HÔTES, DE NOS PARTENAIRES ET DE NOS INVESTISSEURS.

PRODUCTEUR CANADIEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EXCLUSIVEMENT



33
EN EXPLOITATION
(NETS/BRUTS)
687 / 1194 MW

26 CENTRALES HYDRO (418/547 MW)
6 PARCS ÉOLIENS (236/614 MW)
1 PARC SOLAIRE (33/33 MW_{DC})

5
EN DÉVELOPPEMENT
(NETS/BRUTS)
210 / 321 MW

4 CENTRALES HYDRO (135/171 MW)
1 PARC ÉOLIEN (75/150 MW)

**PLUS DE 2900 MW
DE PROJETS POTENTIELS**



LÉGENDE

- Hydro
- Éolien
- Solaire

Les MW indiqués sont nets

ÉLÉMENTS DIFFÉRENCIATEURS

1

PRODUCTEUR CANADIEN
D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
EXCLUSIVEMENT

2

CAPACITÉ À DÉVELOPPER
DE SOLIDES RELATIONS
À LONG TERME AVEC
LES PREMIÈRES NATIONS
ET LES MUNICIPALITÉS
LOCALES

3

PRÉPONDÉRANCE
D'ACTIFS
HYDROÉLECTRIQUES

UN PARTENAIRE DE CHOIX

23 MW

UMBATA FALLS
ONTARIO

COENTREPRISE **49-51**
AVEC LES **OJIBWAYS OF THE
PIC RIVER FIRST NATION**

50 MW

KWOIEK CREEK
COLOMBIE-BRITANNIQUE

COENTREPRISE **50-50**
AVEC LA **KANAKA BAR
INDIAN BAND**

25 MW

VIGER-DENONVILLE
QUÉBEC

COENTREPRISE **50-50**
AVEC LA **MRC DE
RIVIÈRE-DU-LOUP**

150 MW

MESGI'G UGJU'S'N
QUÉBEC

COENTREPRISE **50-50**
AVEC LES **COMMUNAUTÉS
MI'GMAQ DE LA GASPÉSIE**

STRATÉGIE D'AFFAIRES À DEUX PILLIERS

DIVIDENDES STABLES

CONTRATS D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ
À PRIX FIXE ET À LONG TERME

PORTEFEUILLE D'ACTIFS JEUNES,
DE GRANDE QUALITÉ

FINANCEMENT DE PROJET
SANS RECOURS, À TAUX FIXE

POTENTIEL DE CROISSANCE

PROJETS EN
DÉVELOPPEMENT

PROJETS
POTENTIELS

FUSIONS ET
ACQUISITIONS

UN MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

DES PROJETS ET
RETOMBÉES SOCIO-
ÉCONOMIQUES POUR
LES COMMUNAUTÉS
ET NOS PARTENAIRES

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

ÉVITER, MINIMISER,
ATTÉNUER OU
COMPENSER TOUT IMPACT
SUR L'ÉCOSYSTÈME
ENVIRONNANT

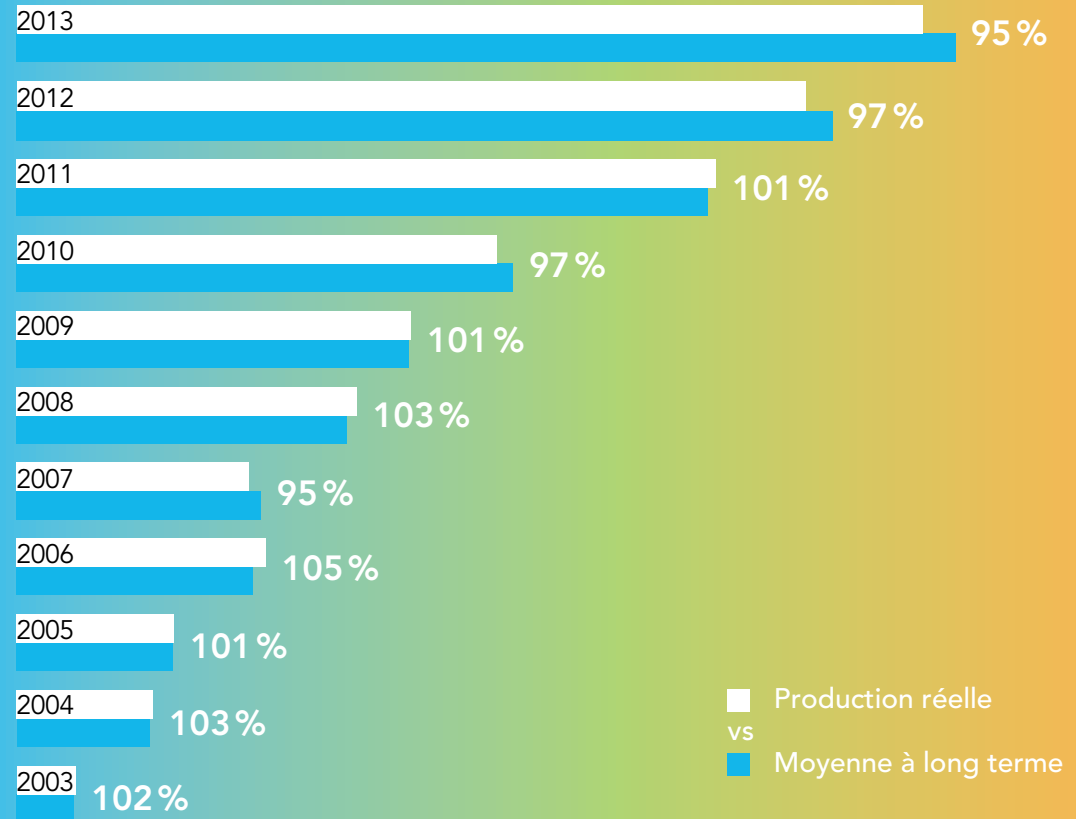
RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE

ET STABILITÉ DES
DIVIDENDES VERSÉS
À NOS ACTIONNAIRES

PRODUCTION PRÉVISIBLE

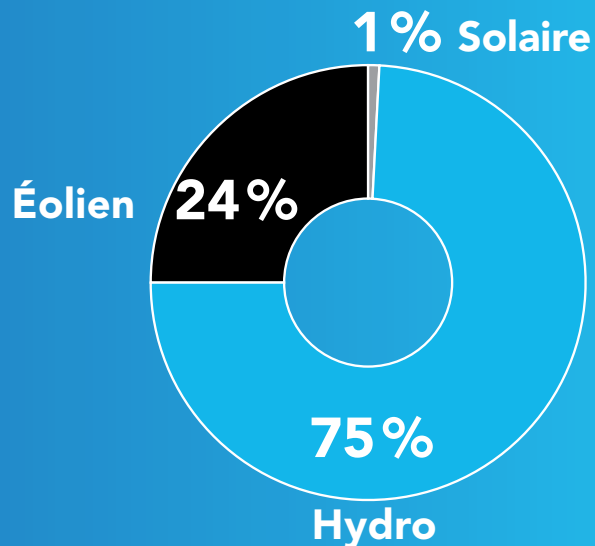
UN INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE POUR NOUS EST LA PRODUCTION DE CHAQUE SITE RELATIVEMENT À SA MOYENNE À LONG TERME.

DEPUIS 2003:
99%

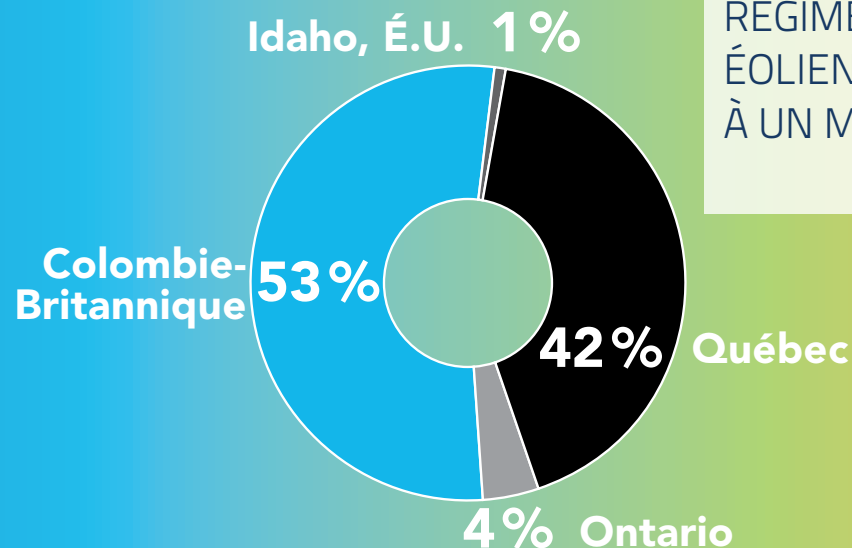


DIVERSIFICATION STRATÉGIQUE

PAR SOURCE D'ÉNERGIE 2013¹



PAR RÉGION 2013¹

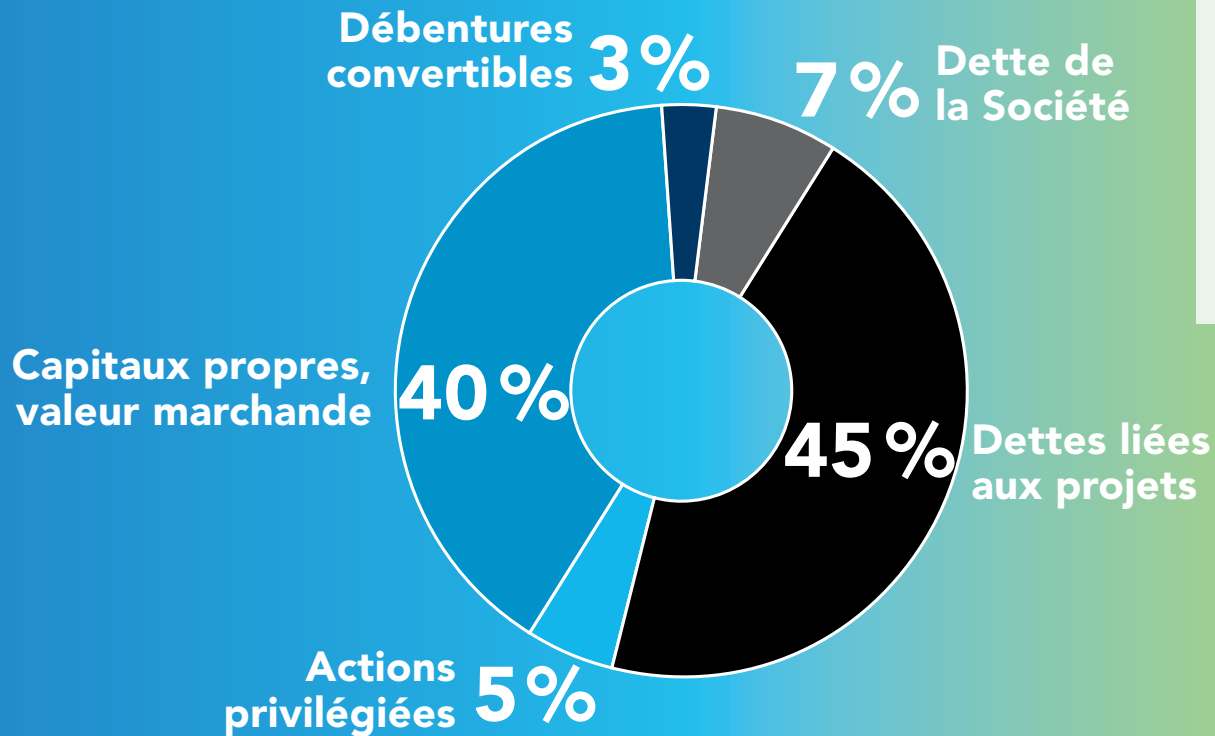


LA DIVERSIFICATION RÉDUIT NOTRE EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES RÉGIMES HYDROLOGIQUES, ÉOLIENS ET SOLAIRES, OU À UN MARCHÉ DONNÉ.

¹ Basé sur la production moyenne à long terme consolidée, annualisée (GWh).
Note : la somme peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement des données.

STRUCTURE DE CAPITAL SAIN

AU 31 DÉCEMBRE 2013






NOUS AVONS L'INTENTION DE FINANCER NOS PROJETS AVEC DES DETTES LIÉES AUX PROJETS SANS RECOURS ET À TAUX FIXE, ET DE MAINTENIR UNE STRUCTURE DE CAPITAL SAIN.

Note : la somme peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement des données.


IMPORTANTES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

CES PROJETS REPRÉSENTENT UN CROISSANCE DE PRÈS DE 27% PAR RAPPORT À NOTRE PUISSANCE INSTALLÉE BRUTE ACTUELLE DE 1 194 MW.

PROJETS AVEC CAÉ		LIEU	PUISSANCE INSTALLÉE BRUTE (MW)	PARTICIPATION D'INE	COÛTS DE CONSTRUCTION ESTIMÉS (M\$)	MISE EN SERVICE
TRETHEWAY CREEK		C.-B.	23,2	100,0%	111,5	2015
BOULDER CREEK		C.-B.	25,3	66,7%	119,2	2016
UPPER LILLOOET RIVER		C.-B.	81,4	66,7%	315,0	2016
BIG SILVER CREEK		C.-B.	40,6	100,0%	216,0	2016
MESGI'G UGJU'S'N (MU)		QC	150,0	50,0%	365,0	2016
			320,5		1 126,7	

ACQUISITION SM-1

ACTIF HYDROÉLECTRIQUE
À LONG TERME
PUISSANCE INSTALLÉE

30,5  MW

TAUX DE RENDEMENT
INTERNE APRÈS IMPÔT
ENVIRON

10%

IMMÉDIATEMENT RENTABLE

FLUX DE TRÉSORERIE
DISPONIBLES (\$)
ENVIRON

5,0 millions
par
année

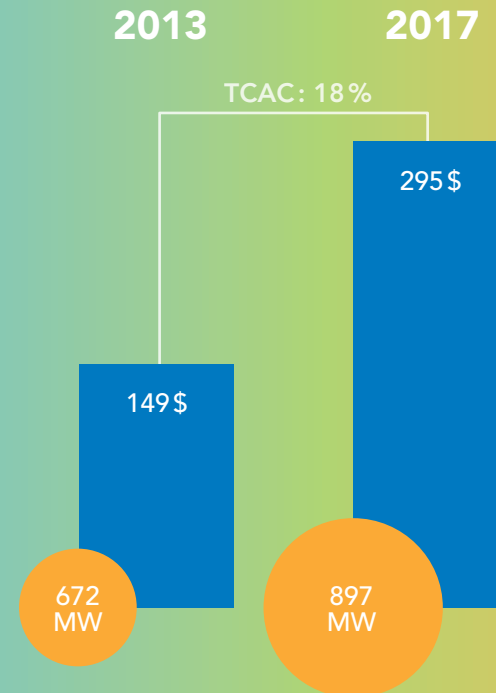
RATIO DE
DISTRIBUTION
ENVIRON

3%

CROISSANCE MESURABLE

UN INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE POUR NOUS EST LE BAIIA AJUSTÉ GÉNÉRÉ PAR LES INSTALLATIONS QUE NOUS CONSOLIDONS¹.

BAIIA AJUSTÉ (M\$)²



¹ Exclut les coentreprises Umbata Falls et Viger-Denonville, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le BAIIA ajusté annuel combiné de ces installations attribuable à la Société s'établit à environ 8,0 M\$.

² Le BAIIA ajusté représente les produits moins les charges opérationnelles, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Il n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne doit pas être considéré comme un substitut au bénéfice net.

SOURCES DE CROISSANCE ADDITIONNELLES

1

RÉPONDRE À
DES APPELS D'OFFRES

2

FAIRE PROGRESSER
DES PROJETS POTENTIELS
EN PARTENARIAT
AVEC DES PREMIÈRES NATIONS
ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES

3

RECHERCHER DES
OCCASIONS DE
FUSIONS-ACQUISITIONS ET
DE NOUVEAUX MARCHÉS

UNE PROPOSITION RISQUE-RENDEMENT ATTRAYANTE

1

MODÈLE D'AFFAIRES À
FAIBLE RISQUE

2

DIVIDENDE STABLE

3

CROISSANCE



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

MARIE-JOSÉE PRIVYK, CFA, PAPPD
DIRECTRICE - RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS
450 928-2550, POSTE 222
MJPRIVYK@INNERGEX.COM

WWW.INNERGEX.COM

INNERGEX